



Saint Suliac, Le 10 aout 2020

**Objet : Consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'une étude de faisabilité**

**Madame, Monsieur,**

Je vous informe que la municipalité de Saint-Suliac a décidé de procéder à la rénovation et à l'aménagement d'un bâtiment public, l'Espace Notre Dame.

**L'objet de la consultation est la réalisation d'une étude de faisabilité afin d'aider le Conseil Municipal à retenir un scénario de développement local dans le bâtiment Notre dame**

Afin de respecter le **code des marchés publics**, cette présente consultation est organisée afin que vous puissiez me remettre votre meilleure proposition de prix. Le présent marché est passé selon une procédure adaptée ( art L2123-1 et R2123et suivants du Codes des Marchés Publics)

Cette lettre qui vaut règlement de la consultation est accompagnée d'un **cahier des charges**.

**Vous trouverez ci-dessous les caractéristiques de cette consultation**

**-Les critères de jugement des offres sont les suivants :**

**Note technique (60%).**

**Prix de la prestation (40%)**

**- Audition :** Les candidats seront auditionnés en mairie pour leur demander de préciser ou de clarifier leur offre **le Vendredi 18 Septembre de 14h à 18 H.**

**- Contenu du pli :** Votre offre contiendra les éléments suivants :

-La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-cotraitants (DC1)

-La déclaration du candidat (DC2).

-L'attestation de responsabilité professionnelle.

-Un mémoire permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités du candidat en indiquant notamment :

- Moyens humains et techniques (collaboration avec un économiste de la construction, bureau technique structures, partenariat avec les bâtiments de France...)
- Qualifications et expériences des intervenants (composition de l'équipe, répartition des tâches, compétences)
- Références précises dans le domaine des établissements recevant du public et des bâtiments publics
- Prix de la prestation.

**- Modalités de remise des offres**

Votre proposition devra me parvenir impérativement avant **14 septembre 2020 à 11h sous enveloppe cachetée**, à l'attention de la Mairie de Saint-Suliac portant mention Consultation pour étude de faisabilité-Projet de TIERS –LIEU-Ne pas ouvrir

Toute offre remise après l'expiration du délai sera refusée. Les entreprises resteront engagées pendant un délai de 90 jours après la date de remise des offres.

Toutes questions relatives à cette consultation peuvent être posées sur l'adresse mail suivante : [mairie.saintsuliac@orange.fr](mailto:mairie.saintsuliac@orange.fr)

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire**

**Pascal BIANCO**

